

Annexe n°4

EXPERTISE COURS D'EAU

Fiche de terrain

1/ **DEMANDE** : Informations fournies par la personne qui demande la caractérisation de l'écoulement à l'administration

- Numéro d'enregistrement de la demande (AAAAMMJJ_n°x) ;
- Nom, prénom, qualité ;
- Commune, lieu-dit ;
- Date de la demande ;
- Nom du bassin versant (optionnel) ;
- Nom et code INSEE de la commune où se situe le linéaire à identifier ;
- Les circonstances qui ont déclenché la demande (ex. : intention de travaux, détermination de responsabilité d'entretien...) ;
- La localisation (extrait de carte IGN à joindre et/ou position GPS) ;
- La description du linéaire à identifier, le cas échéant en lien avec les critères de la méthode d'identification régionale mis à disposition sur le site internet DDT .

Les informations fournies pourront également prévoir des photographies illustratives.

2/ **DIAGNOSTIC** : Informations collectées en cas d'expertise terrain

- Date de l'expertise :
- Nom, prénom, organisme de(s) l'expert(s) :
- Nom / code de la masse d'eau :
- Conditions de l'expertise :
 - cumul des précipitations depuis 8 jours sur le secteur (en mm) et hydrogramme si possible (préciser la station de référence):
 - recueil de la piézométrie locale (si elle existe) :
 - qualification de l'écoulement amont et aval du tronçon :
 - écoulement dans un talweg (oui/non) :
 - caractérisation des usages et IOTA ayant une incidence potentielle sur les écoulements :
 - existence de prélèvements sur l'écoulement
 - existence de prélèvements à proximité
 - si oui, les localiser sur la carte IGN et indiquer leur nature : forage irrigation , prélèvement AEP , prise d'eau plan d'eau , autre :
 - éléments historiques (cartographique : Cassini, cadastre Napoléonien, État major...)

Définitions des critères dans le guide méthodologique régional	Confirmé	Infirmé	Indéterminé	Justification y/c photographies	Observations
Critère 1 : présence et permanence d'un lit naturel à l'origine ⇒ données historiques relatant la présence d'un cours d'eau				Cassini <input type="checkbox"/> État major <input type="checkbox"/> Cadastre napoléonien <input type="checkbox"/> Autre à préciser <input type="checkbox"/>	
Critère 2 : débit suffisant une majeure partie de l'année ⇒ analyse de l'hydrogramme					
Critère 3 : alimentation par une source					

CONCLUSION : Cours d'eau Pas cours d'eau Indéterminé

Éléments d'aide à l'interprétation si « indéterminé »

	Oui / non / Indéterminé	Justification	Observations
Présence de berges (au moins 10 cm entre fond ou point bas du talweg et niveau moyen du sol de la parcelle)			Hauteur moyenne mesurée
Présence d'un lit (fond différencié, nature du fond et arrangement stratigraphique) - largeur moyenne au plafond - largeur moyenne en gueule - granulats identifiés : sable, graviers,..vase... - zones de dépôt /érosion : à préciser			
Présence d'un écoulement amont			
Présence d'un écoulement aval			
Présence d'une vie ou de traces de vie aquatique : préciser les taxons - macro-invertébrés - poissons			Taxons identifiés
Présence d'un apport souterrain ponctuel ou diffus : - zone humide - émissaire de drainage - affleurement de nappe - ruissellement - plan d'eau - résurgence - autre à décrire			Nature et description de la source

NB : des photographies figurent en annexe 2 de la méthode d'identification régionale

Dossier photos à constituer en annexe

COMMENTAIRES

-

CONCLUSION DEFINITIVE sur la nature de l'écoulement:

	Confirmé	Infirmé
Critère 1 : présence et permanence d'un lit naturel à l'origine		
Critère 2 : débit suffisant une majeure partie de l'année		
Critère 3 : alimentation par une source		

Cours d'eau

Pas cours d'eau

Signature de(s) l'expert(s)

Annexes :

- extrait cartographie IGN et /ou SIG du secteur
- dossier photos

-